

Dirizzioni Ghjinarali Aghjunta in carica di l'Infrastrutturi di i trasporti, di a mubilità è di i casali
Direction Générale Adjointe en charge des infrastructures de transports, de la mobilité et des bâtiments
Dirizzioni di l'investimenti stradali Pumonti/Direction des investissements routiers Pumonti
Sirvizii studii ambiintali è pruciduri rigulamintari /Service Etudes environnementales et procédures règlementaires

Cartulare curatu da / Affaire suivie par : Laurie-Anne VARESI
Tel. : 04.95.29.13.68 (secrétariat)
Indirizzu elettronicu / Courriel : laurie-anne.varesi@isula.corsica
Indirizzu / Adresse : Hôtel de la Collectivité de Corse – 22, cours Grandval BP 215 – 20187 Ajaccio cedex 1
Ref. : LAV/SP/2022-008

RAR n° 1A172 910 00787

Ughjettu / Objet : Demande de cas par cas – Compléments dans le cadre d'un examen au cas par cas (dossier n° F09422067)
PJ : annexe 1 étude faune/flore, annexe 2 photomontage RD 302

20 SEP. 2022
Ajaccio le N° 828

	S.A.D	INFO
DIR		
DIR.Adj		
Adj.DIR		
SG		
STEC		
SBEP	X	DSB
MP		
MPC		
SRNT		
Signalé		Délai de réponse
DIR.	Dir Adj.	Adj Dir.

Ajacciu, u

16 SEP. 2022

Monsieur,

En réponse à votre demande de complément en date du 11 août 2022 concernant la demande d'examen au cas par cas pour le projet de recalibrage de la route départementale 302 sur un linéaire de 7Km, comme de Grosseto-Prugna et Albitreccia, la Collectivité de Corse apporte les précisions suivantes ainsi que deux annexes en pièces jointes:

Sur le point 1 :

« le projet prévoit la mise en place d'un système de gestion des eaux pluviales par le biais d'un fossé bétonné. Il est nécessaire de justifier la mise en place de ce système, et notamment concernant son dimensionnement et son exutoire. »

La chaussée connaît actuellement des désordres liés à la mauvaise gestion du pluvial longitudinal. En effet le profil en long en forte pente entraîne des vitesses trop importantes d'écoulement et ne permet pas de conserver un fossé terre. Ainsi il convient de canaliser les eaux par la réalisation d'un fossé bétonné et les envoyer aux exutoires, ce qui permettra une gestion pérenne de l'hydraulique. Un dossier de DLE déclaratif prenant en compte la gestion des eaux pluviales et leur dimensionnement a été déposé auprès des services instructeurs; le dossier validé est en attente de signature pour retour d'autorisation de début de travaux.

Sur le point 2 :

« Le projet est excédentaire d'un volume de 2010 m3 de déblais. Il est nécessaire de préciser où ce volume excédentaire sera déposé, notamment au regard des espèces exotiques envahissantes recensées sur le linéaire concerné par le projet. »

L'entreprise doit proposer des lieux de dépôt définitif à la MOA qui les validera. Le volume excédentaire est restreint et présente de plus un delta de sécurité permettant une éventuelle réutilisation sur place du volume restant.

Le volume excédentaire n'est pas concerné par la contamination d'espèce invasives car elles sont situées hors emprise (Cf. extrait de l'étude faune flore avec la localisation des EEV sur le

tronçon concerné par l'examen au cas par cas ; pour rappel l'étude F/F a été menée sur un linéaire beaucoup plus important).

Les travaux de la RD302 feront l'objet d'un suivi écologique par un écologue qui garantira la non dissémination des éventuelles EEV découvertes en phase chantier sur le site par le respect des emprises, le balisage, la validation des zones de circulation et de stockage des matériaux, le respect des bonnes pratiques environnementales auxquelles s'engage l'entreprise de travaux. A sa proposition des pieds jugés gênants pour les travaux pourront être soit traités sur place soit évacués en déchetterie spécialisée.

Sur le point 3 :

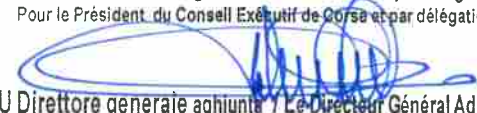
« Il est nécessaire de préciser, par le biais de croquis, esquisses ou photomontages les zones qui seront retravaillées afin de se rendre compte de l'impact final sur le paysage. Il est attendu des propositions sur cet enjeu en fonction de l'analyse menée. Il en est de même concernant le volume de déblais excédentaire. »

Le calibrage de la RD302 sur un linéaire de 7 Km a pour objectifs le recalibrage de la plateforme sur les emprises existantes et la rectification ponctuelle de virages afin d'offrir une chaussée plus confortable et sécurisée aux usagers. Les virages sont traités à l'intérieur pour augmenter la visibilité ce qui présente des talus de 3,5 m maximum. L'ancienne chaussée sera déposée entièrement et le terrain remodelé au profil du milieu naturel. Au vue de la faible hauteur des talus et de la nature des matériaux (arène granitique) l'impact paysager n'est pas prégnant dans le paysage (Cf. extrait du linéaire de la RD302- traitement type d'un virage). La revégétalisation se fera naturellement sans apport de terre végétale.

Au vu du volume de déblais restreint et la possibilité de réutilisation en partie de ce volume, le traitement de l'excédent ne présentera pas d'impact sur le paysage.

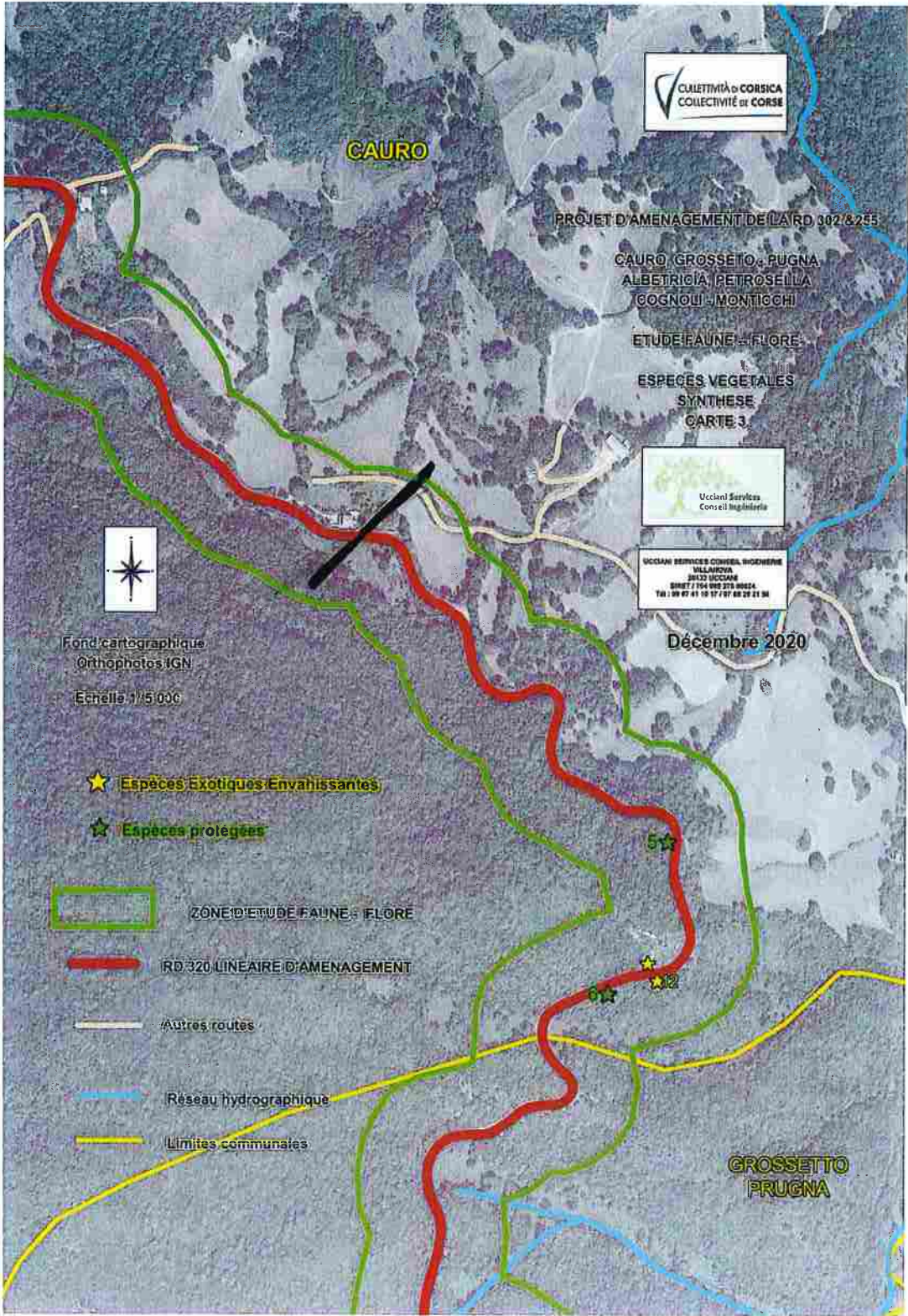
Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Axel CAPELLE
DREAL de Corse
Centre administratif Paglia ORBA
Lieu-dit Croix d'Alexandre
Route d'Alata
20 090 Ajaccio

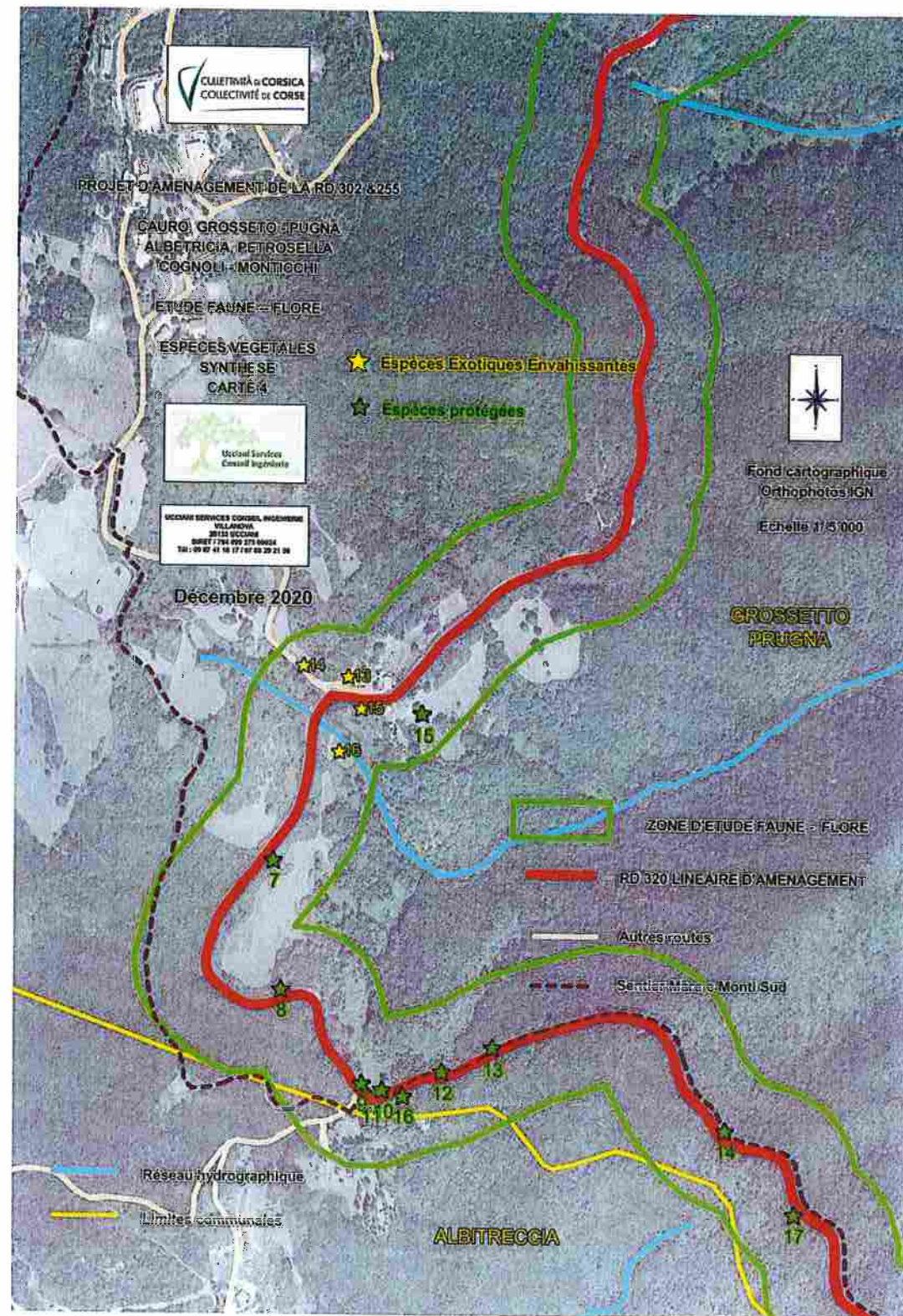
Pè u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica è per delegazione
Pour le Président du Conseil Exécutif de Corse et par délégation

U Direttore generale aghjuntu / Le Directeur Général Adjoint
Daniel LABORDE

LOT 5 : ETUDE FAUNE-FLORE
Communes de Cauro, Grosseto-Prugna, Albitreccia, Pietrosella et Cognocoli-Monticchi
du carrefour RT40 x RD 302 au carrefour RD 255 x 55

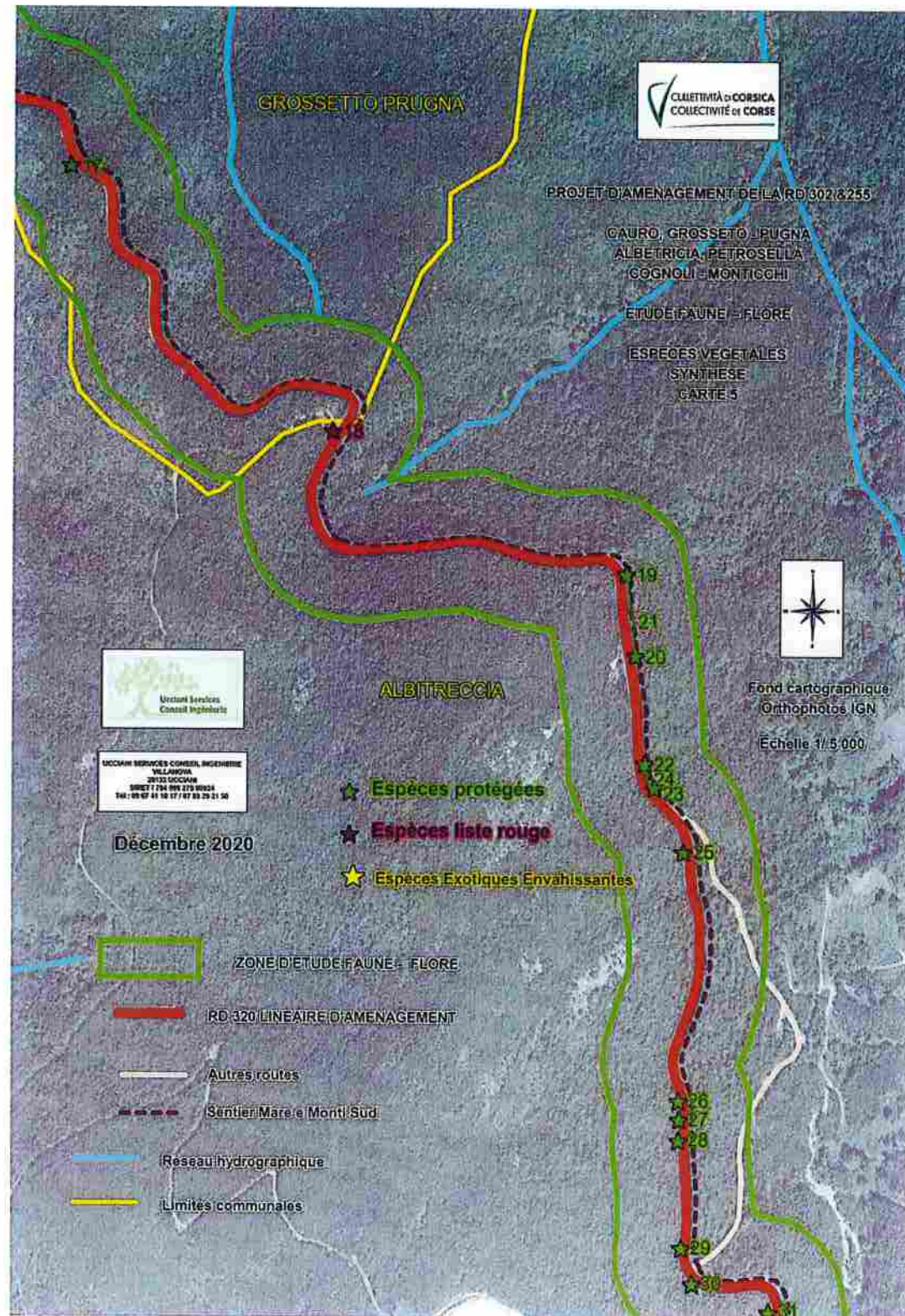
Début
Zone d'
examen
de l'asphalte



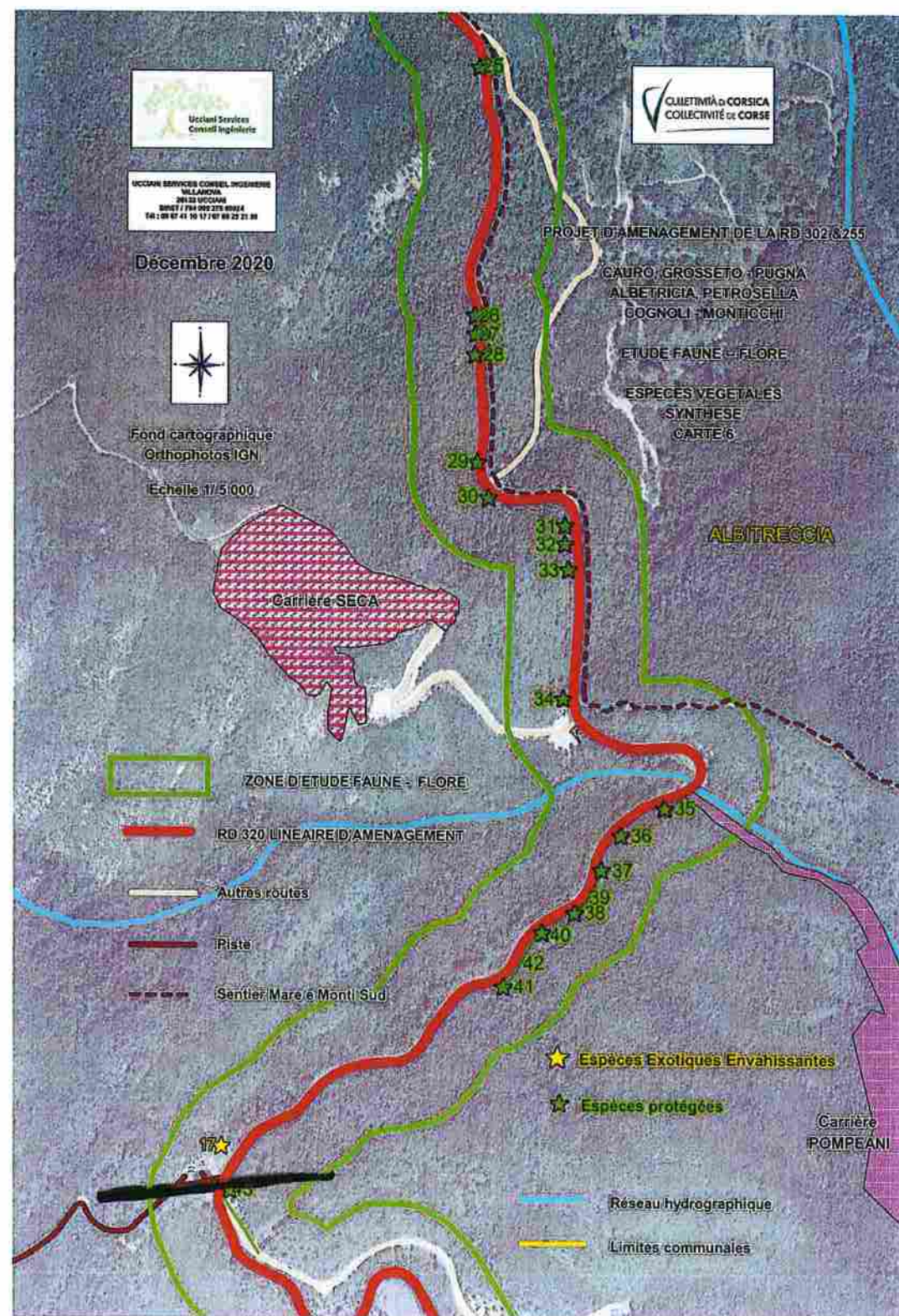
LOT 5 : ETUDE FAUNE-FLORE
Communes de Cauro, Grosseto-Prugna, Albitreccia, Pietrosella et Cognocoli-Monticchi
du carrefour RT40 x RD 302 au carrefour RD 255 x 55



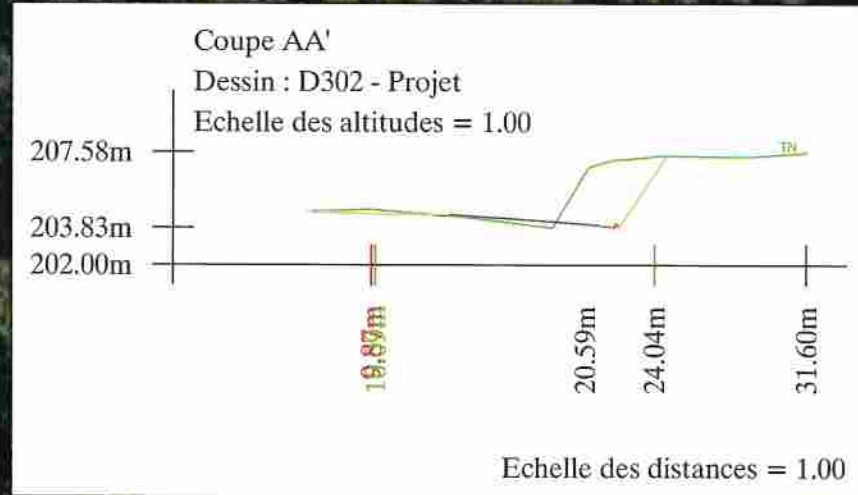
LOT 5 : ETUDE FAUNE-FLORE
Communes de Cauro, Grosseto-Prugna, Albitreccia, Pietrosella et Cognocoli-Monticchi
du carrefour RT40 x RD 302 au carrefour RD 255 x 55



LOT 5 : ETUDE FAUNE-FLORE
Communes de Cauro, Grosseto-Prugna, Albitreccia, Pietrosella et Cognocoli-Monticchi
du carrefour RT40 x RD 302 au carrefour RD 255 x 55



Fin



LOT 5 : ETUDE FAUNE-FLORE
Communes de Cauro, Grosseto-Prugna, Albitreccia, Pietrosella et Cognocoli-Monticchi
du carrefour RT40 x RD 302 au carrefour RD 255 x 55

3.3 ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

LOT 1 : ETUDE FAUNE-FLORE Commune de SARTENE RD 148- du PR 4.500 au PR 7.200 entre Cortina et Granace ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (Etoiles jaunes sur les cartes)				
SYNTHESE DES OBSERVATIONS				
NUMERO OBSERVATION	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	LONGITUDE	LATITUDE
1	Arundo donax	Canne de Provence	8,837941	41,911159
2	Arundo donax	Canne de Provence	8,837941	41,911159
3	Acacia dealbata	Mimosa	8,837603	41,910394
4	Acacia dealbata	Mimosa	8,837003	41,906147
5	Arundo donax	Canne de Provence	8,837942	41,904489
6	Acacia dealbata	Mimosa	8,838427	41,90452
7	Acacia dealbata	Mimosa	8,838852	41,904325
8	Acacia dealbata	Mimosa	8,839682	41,904303
9	Acacia dealbata	Mimosa	8,839682	41,904303
10	Acacia dealbata	Mimosa	8,840256	41,904265
11	Arundo donax	Canne de Provence	8,855232	41,8894
12	Opuntia ficus-indica	Figuier de Barbarie	8,855124	41,889575
13	Robinia pseudoacacia	Robinier faux acacia	8,846391	41,87728
14	Robinia pseudoacacia	Robinier faux acacia	8,845814	41,877419
15	Yucca elephantipes	Yucca pied d'éléphant	8,846534	41,876961

LOT 5 : ETUDE FAUNE-FLORE
Communes de Cauro, Grosseto-Prugna, Albitreccia, Pietrosella et Cognocoli-Monticchi
du carrefour RT40 x RD 302 au carrefour RD 255 x 55

16	Bambusa vulgaris	Bambou commun	8,846208	41,876561
17	Acacia dealbata	Mimosa	8,854761	41,854528
18	Agave americana	Agave d'Amérique	8,857712	41,852133
19	Acacia dealbata	Mimosa	8,854862	41,843506
20	Yucca elephantipes	Yucca pied d'éléphant	8,855016	41,843435

Une grande partie de ces espèces recensées ont été plantées par des particuliers dans leurs jardins.

3.4 ESPECES FLORISTIQUE PROTEGEES

LOT 1 : ETUDE FAUNE-FLORE Commune de SARTENE RD 148- du PR 4.500 au PR 7.200 entre Cortina et Granace  ESPECES PROTEGEES (Étoiles vertes sur les cartes)				
SYNTHESE DES OBSERVATIONS				
NUMERO OBSERVATION	NOM SCIENTIFIQUE	NOM COMMUN	LONGITUDE	LATITUDE
1	Ranunculus macrophyllus	Renoncule à grandes feuilles	8,840032	41,904217
2	Ranunculus macrophyllus	Renoncule à grandes feuilles	8,841401	41,904074
3	Ranunculus macrophyllus	Renoncule à grandes feuilles	8,840906	41,904162
4	Serapias neglecta	Sérapias négligé	8,842441	41,899001
5	Serapias neglecta	Sérapias négligé	8,855494	41,890731
6	Serapias neglecta	Sérapias négligé	8,85457	41,889312
7	Serapias neglecta	Sérapias négligé	8,845245	41,875558
8	Fuirena pubescens	Fuirene pubescent	8,845233	41,874304
9	Ranunculus macrophyllus	Renoncule à grandes feuilles	8,846208	41,873343